

Le J.A.

Journal de la CGT Educ'action Versailles

Nous ne voulons pas être les perdants de la crise.

la
cgt



académie de
Versailles

Edito	1
Quel bilan pour la rentrée	2
Au rectorat, beaucoup de temps et d'argent au service d'une transformation à la mode Blanquer/Macron !	3
Projet local d'évaluation : une étape de plus dans la hiérarchisation des lycées !	4
La CGT Educ'action reçue par le rectorat pour les non-titulaires	4
Budget des lycées d'Ile-de-France Toujours plus d'inégalités, de discrimination et de sécuritaire !	5
Pressions et sexisme à la DSDEN 91	6
Lycée Paul Belmondo : assez de souffrance au travail !	6
Les sales profs	7
Contacts	8

La recette n'est pas innovante mais elle fonctionne toujours aussi bien. Lorsque l'on entrevoit la fin d'une crise (sanitaire, économique, politique), l'appel à l'austérité n'est jamais très loin. La fin « du quoi qu'il en coûte » marque le retour d'une politique basée sur la réduction des dépenses publiques. Il s'agit maintenant de rembourser la dette contractée. Pourtant, si l'argent a coulé à flots, alors même qu'il n'existait pas pour financer les retraites, on ne peut pas dire que nous en ayons vu la couleur. Il faut d'ailleurs définir ce nous. Il ne s'agit pas seulement de l'éducation nationale qui n'a pas bénéficié d'un plan d'urgence que la CGT Educ'action continue d'exiger. Ce « nous » englobe les services publics mais également notre classe globalement. En effet, les mesures de soutien mises en place durant cette crise sanitaire sont désormais obsolètes et on retrouve au contraire la litanie des mesures contre le monde du travail. En premier lieu, celle de l'assurance chômage. Les droits sont rognés sous le prétexte fallacieux du retour à l'emploi. Par exemple, selon qu'il commence au 1er du mois ou au 15, l'allocataire peut perdre toute indemnisation pour les jours non travaillés. Les écarts sont violents pour des salariés ayant perdu des emplois au SMIC, de l'ordre de 1 à 4,4. Cela signifie que certains pourraient passer de 966€ d'allocation mensuelle à 219€, malgré le « plancher » soi-disant institué par le gouvernement. Une réforme équitable vraiment ?

Et bien entendu, c'est la réforme de retraites qui pourrait se retrouver très vite au centre des débats. Il faut faire payer la crise et il est certain que la note ne sera pas portée par le capital qui a pourtant largement profité de la crise. • 269 % d'augmentation de dividendes

versés aux actionnaires en vingt ans. • Au 1er trimestre 2021, les entreprises du CAC 40 réalisent **57 milliards** de profits malgré la crise économique et sanitaire. • Taux de marge des entreprises : plus de **35 %** en 2021, un record inégalé depuis que l'Insee mesure ce ratio, soit... 1949 !

La crise est un moyen de transformer la société pour permettre le profit au capital. Ce fut le cas avec la crise financière de 2008. C'est encore le cas aujourd'hui. Dans le même temps et pour mieux diviser, la montée des idées réactionnaires irriguent le discours politique et les médias. Le coupable de la situation se trouve forcément sur le pallier en face de chez moi. Cela renforce une tendance à l'individualisme et au repli qui nuit à la construction d'un rapport de force d'ensemble.

Dans l'éducation nationale comme dans le reste de la société, il ne s'agit pas d'attendre une quelconque reconnaissance du pouvoir en place, une aumône distillée qui serait de plus conditionnée à une remise en cause en profondeur de nos métiers. On ne peut accepter toujours plus de hiérarchie et de moins en moins de collectif. Au contraire, notre syndicalisme doit faire la preuve de l'urgence de toujours plus d'entraide, de solidarité entre les travailleuses. Nous avons besoin de moins de hiérarchie, de moins d'autorité mais d'une liberté retrouvée pour construire un projet émancipateur pour les personnels et pour les élèves.

Mathieu Moreau
Co-secrétaire académique
Versailles

Commission paritaire n° :
1012S07065

Dir. de publication :
Marie Buisson
Imprimé sur papier
recyclé

CGT Educ'action Versailles

La Rotonde-32-34 avenue des Champs Pierreux-92 000 NANTERRE

Tel : 06 40 16 79 39

Quel bilan pour la rentrée?

La CGT Educ'action revendique depuis le début de la crise sanitaire un plan d'urgence pour l'Education. Il ne s'agit pas d'une revendication en l'air mais bien le fruit d'un constat sur l'état de notre service public.

Il suffit pour cela de dresser un rapide bilan de la rentrée dans notre académie. Le recul de la crise sanitaire laisse une lumière crue sur les carences de notre système éducatif. Les conséquences de la situation inédite que nous avons vécue et que nous subissons toujours ne sont absolument pas prises en compte par notre ministère. Cela peut se décliner selon trois axes majeurs :

♦ en termes de moyens tout d'abord. Si la priorité au primaire est toujours à l'œuvre aussi bien au niveau national qu'académique, elle masque mal le fait que cette politique se fait à moyens constants. Les effectifs dans le second degré et en particulier en

éducation prioritaire croissent rapidement.

Cette croissance des effectifs a forcément des conséquences sur les conditions de travail des personnels et sur celles d'apprentissages pour les élèves. La crise sanitaire a pourtant frappé durement les élèves des classes populaires accentuant ainsi la fracture éducative déjà à l'œuvre dans notre société. Le saupoudrage d'HSE dans les établissements l'année passée ne répond absolument pas aux enjeux de la période.

♦ Pour les personnels ensuite : il s'agit de décliner maintenant les conclusions, écrites à l'avance, pour le Grenelle. La revalorisation historique n'aura pas lieu. Au contraire, l'augmentation du salaire passe par des indemnités pour les personnels jusqu'à

« Cette croissance des effectifs a forcément des conséquences sur les conditions de travail des personnels et sur celles d'apprentissage pour les élèves. »

l'échelon 9. Nous sommes loin d'un dégel du point d'indice ou d'un rattrapage de la perte de salaire depuis plus de 15 ans. De plus, cette « revalorisation » est liée à une transformation du métier. Le dogme est simple : individualisation des carrières, augmentation des hiérarchies intermédiaires, attaque contre la liberté pédagogique.

♦ Cela fait le lien avec le troisième volet. Blanquer poursuit jusqu'au bout de son mandat son offensive idéologique. Le projet local d'évaluation en est le dernier volet en date. Globalement, rarement un ministre n'aura appliqué une vision aussi doctrinaire de l'Education : dogmatisme des formations, élitisme, sélection, réduction de l'accès à l'enseignement supérieur... La liste est longue.

Pourtant, la réponse des personnels n'est pas à la hauteur de la colère ressentie que ce soit le 23 ou le 5 octobre. La crise est passée par là. Une certaine sidération également face aux attaques subies.

Il reste que la résignation n'est pas dans l'ADN de notre syndicalisme. Nous devons (re)construire les collectifs de travail face au bulldozer idéologique auquel nous devons faire face. L'enjeu est de taille mais il ne nous fait pas peur !

Les AESH seront à nouveau en grève le 19 octobre.

Comme chaque année, les AESH sont confrontés à des affectations qui ne sont jamais définitives, voire indéterminées, même après la rentrée !

La CGT Educ'action s'est abstenue lors du vote du 21 juillet sur la nouvelle grille de rémunération.

On ne peut se contenter des miettes en termes de salaires.

Oui, cette grille va permettre un avancement automatique et identique sur tout le territoire.

Oui elle prévoit une évolution sur 30 ans...

Mais en regardant les détails, on découvre la supercherie. Les indices sont tellement faibles qu'ils vont être rattrapés par l'inflation. Quant au déroulement de carrière sur

30 ans, il est inatteignable !

Refusons les abus suivis mutualisés de trop d'élèves, tâches annexes qui ne relèvent pas des missions, emplois du temps modifiés incessamment...

La CGT Educ'action appelle avec l'intersyndicale à la grève le 19 octobre prochain.

Mathieu Moreau

Co-secrétaire académique Versailles

Au rectorat, beaucoup de temps et d'argent au service d'une transformation à la mode Blanquer/Macron !

Dès l'automne dernier, toujours au cœur de la crise sanitaire, il était devenu urgent pour la rectrice de « la première académie de France » de se montrer à nouveau bonne élève du ministre Blanquer. Pas de temps à perdre sur le front des réformes !

Nous vîmes donc arriver une ribambelle de projets ronflants : le projet académique 2021-2024 et sa « communauté apprenante », la « feuille de route RH » et son verbiage incompréhensible, le « village Lesseps », la semaine du développement durable et ses visites de jardin



potager sponsorisé par Nature & Découvertes...

Plus concrètement début 2021, plusieurs services ont été invités à travailler à la transformation numérique

du rectorat, sous la supervision de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP). L'occasion pour nous de constater que, oui, de l'argent il y en a, pour payer grassement des cabinets de conseil à nous suggérer les méthodes et outils des entreprises privées, parfois jusqu'à l'absurde. Serveurs vocaux interactifs déshumanisants, feuilles Excel pour rédiger de simples courriels, plateformes de communications conçues à la va-vite pour respecter l'agenda de la rectrice et de la DITP : que de temps, d'énergie et d'argent dépensé pour des choses inutiles, non prioritaires ou carrément néfastes !

Car tout ceci, malheureusement, n'améliore en rien les conditions de travail et de rémunération des personnels, ni d'ailleurs les relations du rectorat avec ses « usagers », personnels des écoles et des établissements scolaires.

Les locaux vétustes et exigus, les logiciels de gestion dépassés, le surcroît de travail qui oblige certains collègues de la DPE à travailler les

samedis de mi-août à mi-septembre pour assurer l'affectation et la rémunération des enseignants contractuels, le prix du repas à la cantine qui a beaucoup augmenté à la rentrée suite au changement de prestataire, les rémunérations des personnels

« Les locaux vétustes et exigus, les logiciels de gestion dépassés, le surcroît de travail qui oblige certains collègues de la DPE à travailler les samedis de mi-août à mi-septembre pour assurer l'affectation et la rémunération des enseignants contractuels ...»

qui elles n'avancent pas : voilà ce qui devrait être les vraies priorités au rectorat !

Mais à la place, en cette rentrée, les chefs ont à leur disposition un nouveau « lab » et des salles de réunion flamboyantes neuves : la galerie des glaces, le potager du roi et le Grand Trianon. Tout va bien madame la Marquise !

De ces sujets de mécontentement, comme des enjeux interprofessionnels de la journée du 5 octobre, une trentaine de collègues réunis à l'invitation de la CGT en heure d'information syndicale le 1^{er} octobre en ont parlé. Au rectorat aussi, il est urgent de se réunir pour s'organiser et réagir, toutes et tous ensemble !

« L'occasion pour nous de constater que, oui, de l'argent il y en a, pour payer grassement des cabinets de conseil à nous suggérer les méthodes et outils des entreprises privées, parfois jusqu'à l'absurde. Serveurs vocaux interactifs déshumanisants, feuilles Excel pour rédiger de simples courriels, plateformes de communications conçues à la va-vite pour respecter l'agenda de la rectrice... »

Valentin Gaillard

Projet local d'évaluation : une étape de plus dans la hiérarchisation des lycées !

Blanquer avance pas à pas dans sa construction d'une école à plusieurs vitesses. Sa réforme des lycées couplée à Parcoursup renforce la concurrence entre les personnels, les disciplines et les élèves. Le bac tel qu'il existait avant n'était bien entendu pas la panacée mais aujourd'hui l'injection de contrôle continu va encore renforcer les inégalités. De plus, l'expérience des deux derniers bacs a montré l'opacité des notes et de la façon de les harmoniser.

D'ores et déjà, l'enseignement privé est le grand bénéficiaire

de cette réforme du bac. Déjà dispensé de carte scolaire, n'appliquant la réforme des lycées que comme ils le souhaitent, ils vont pouvoir gonfler leurs notes de contrôle continu. Si le ministère veut l'égalité, qu'il engage immédiatement le processus de nationalisation de l'enseignement privé. Mais même au sein de l'enseignement public les projets locaux d'évaluation vont amplifier la concurrence entre établissements entre ceux qui auront un magnifique projet d'évaluation et les autres. Outre que la liberté pédagogique est magnifiquement foulée aux pieds par ce projet ; c'est toujours plus de con-

tractualisation dans l'enseignement, faisant entrer toujours plus de libéralisme dans l'école.

Aujourd'hui pour réduire les inégalités sociales et scolaires, il est temps de rétablir l'éducation prioritaire dans les lycées, donner des moyens pour permettre les redoublements et rétablir des épreuves terminales nationales et anonymes. Bref l'inverse de la politique de Blanquer.

Samuel Serre

Secrétaire CGT Educ'action 92

La CGT Educ'action reçue par le rectorat pour les non-titulaires

En mai dernier, un message brutal était envoyé en direction de collègues non-titulaires pour signifier un possible non-renouvellement à la rentrée. 673 collègues étaient concernés par cette missive, et 395 ont été reconduits depuis le 30 juin. Il y a eu deux vagues d'affectations : la première entre le 30 juin et le 30 juillet, la seconde entre le 18 août et

Il a été question des difficultés à compléter les dossiers des collègues CDD (20 min par personne) par les personnels administratifs du Rectorat, pour mettre en œuvre leur prise en charge par les services de pôle emploi (ce qui permet notamment l'édition de l'attestation employeur nécessaire pour toucher les indemnités Pôle Emploi). La CGT

Educ'action revendique l'embauche de personnel administratif pour faciliter le traitement des situa-

que 50 attestations employeur à saisir. Les collègues non renouvelés dans leurs missions, peuvent se présenter directement à pôle emploi, qui assurerait directement leur prise en charge. Néanmoins, une attestation devrait aussi parvenir aux concernés, par courrier postal. L'intervention de la CGT a permis de trouver des solutions pour les collègues.

Nous continuons à revendiquer le réemploi des collègues pour répondre aux besoins académiques mais également la titularisation de tous les non-titulaires sans conditions de concours ou de nationalités.

Frédéric Moreau

Co-secrétaire académie de Versailles

« 673 collègues étaient concernés par cette missive, et 395 ont été reconduits depuis le 30 juin. »

le 31 août 2021 (date limite de renouvellement des contrats, afin de faire le lien avec pôle emploi pour la gestion des indemnités chômage). Les affectations se sont organisées sur la base de l'ancienneté et de l'éloignement domicile-travail.

tions.

Le traitement administratif de l'ensemble des collègues NT en CDD serait donc en bonne voie, y compris pour les bénéficiaires de la prime de précarité. Au 3/09 il ne restait plus

Budget des lycées d'Ile-de-France

Toujours plus d'inégalités, de discrimination et de sécuritaire !

Démographie des lycées : ça craque ! Notre région connaît une forte progression démographique. Ni l'Education Nationale, ni le Conseil Régional n'ont mis les moyens pour y faire face. Pour cette rentrée, la région inaugure seulement deux lycées (Pierrefitte et Palaiseau). Concernant les profils de ces deux lycées, on peut remarquer une différence assez nette. Le lycée international de Palaiseau a la particularité de regrouper des territoires favorisés et un petit bout de Massy, un seul collègue REP. Le territoire de Pierrefitte présente un profil exactement à l'opposé, avec assez peu de collèges non classés dans son secteur de recrutement. Nous constatons un écart de financement majeur au niveau du financement par élève : 47,4 millions d'euros pour 1400 places à Palaiseau (91) et 38,7 millions d'euros pour 1200 places à Pierrefitte sur Seine (93). C'est 1600 euros/élèves de moins pour les élèves les plus pauvres.

Personnels de la région, toujours plus de précarité !

La région a expérimenté une dérégulation, avec la mise en place d'un remplacement par intérim. Nous avons de très nombreuses remontées qui font état d'un manque de personnels. Il n'y a donc pas d'amélioration du remplacement mais bien une attaque du statut de la Fonction

Publique Territoriale générant une dégradation du service public alors même que des entreprises privées reçoivent de l'argent public pour des missions relevant du service public.

Budget des lycées : on discrimine aussi !

La région installe un nouveau mode de calcul des budgets. Certaines dotations qui compensaient des inégalités disparaissent, comme par exemple, « éloignements » qui profitait aux lycées qui ont des coûts de transports importants pour accéder aux lieux de cultures.

La Dotation de solidarité est calculée à l'intérieur de l'établissement selon différentes catégories (CPGE ; lycée GT ; lycée Pro...) et différents seuils. L'utilisation de médianes différentes selon les publics génère toujours une discrimination des publics les plus fragiles. La région présente ça comme une avancée : sauf que les chiffres montrent le contraire. La dotation de solidarité passe de 45 €/élève à 30€/élève (2022 : 5,6 M€ 184 011 élèves contre 2021 : 5,7 M€ 126 669 élèves).

Le tout sécuritaire !

Dans la période de crise sanitaire et sociale majeure que subissent de plein fouet les familles et les élèves,



le nombre de postes vacants d'Assistants-Sociales et d'infirmières nous alerte particulièrement en cette rentrée. Dans son dossier de presse de rentrée, la région communique fortement sur sa politique sécuritaire, avec ses brigades mobiles de sécurité et une généralisation de la vidéosurveillance (en oubliant visiblement de passer par la CNIL). Cet affichage sécuritaire n'est absolument pas à la hauteur des enjeux et laisse entendre que la solution réside dans un simple contrôle de nos élèves à l'intérieur des lycées.

Nos élèves ont besoin d'actions sociales, de santé, pour cela nos lycées ont besoin de plus de personnels de santé, d'assistant.es de service social, de personnels de vie scolaire et d'éducation et aussi d'agent.es d'entretien permettant la mise en place d'un cadre de vie serein pour l'ensemble de la communauté éducative. Ce dont nos élèves ont besoin, ce sont des conditions d'études dignes, dans des lycées à taille humaine. Pour cela, la CGT revendique un plan d'urgence pour l'éducation nationale mais aussi au niveau de la région Île-de-France.

« Dans la période de crise sanitaire et sociale majeure que subissent de plein fouet les familles et les élèves, le nombre de postes vacants d'Assistants-Sociales et d'infirmières nous alerte particulièrement en cette rentrée. »

Yannick Biliec
Secrétaire CGT Educ'action 91

Pressions et sexisme à la DSDEN 91

Dès la rentrée, dans le 1^{er} degré, le manque de remplaçant est déjà acté. Placés sur des classes à l'année, ou sur des congés longs, la crise du remplacement se poursuit. Les DSDEN et les IEN font pression sur les collègues pour les dissuader d'être absent.es, Faire renoncer les collègues aux absences d'exception (suivi médical, de grossesse, assister à des funérailles), ou laisser les élèves et familles sans continuité des apprentissages, n'est pas une solution acceptable pour qui-conque revendique un service public d'éducation digne de ce nom. La CGT demande donc l'embauche massive de personnels formés, en augmentant le nombre de lauréat.es au concours du CRPE afin de garan-

tir une réserve de remplaçant.es suffisante et viable. Des enseignantes du 1er degré dans notre département nous ont rapporté des propos de nature discriminatoire. En effet, des équipes nous font remonter des propos tenus par des IEN, lors de réunions de directeurs notamment, exigeant de refuser de mettre ou de laisser sur les postes de GS/CP/CEI les personnels à temps partiels et femmes enceintes (ou ayant un projet de grossesse, car pour citer un propos rapporté "de nos jours, on ne tombe plus enceinte, on le devient sciemment"). Ceci ne se base évidemment sur aucun texte, au contraire puisqu'il s'agit d'un délit, d'une discrimination d'ordre sexuelle et sexiste (les temps partiels, étant dans leur immense majorité pris par des

femmes).

La CGT Education 91 a décidé d'informer massivement les collègues sur leur droit et de les accompagner. Au cours du Comité Technique de rentrée, puis au CDEN devant le Préfet, nous avons demandé à la direction académique de prendre ses responsabilités. La CGT a demandé qu'un rappel soit adressé aux IEN pour que chaque équipe puisse décider de sa répartition librement et conformément à des considérations uniquement pédagogiques. Dans une académie qui se revendique du label "égalité femme/homme", il est temps de passer de la parole aux actes !

Yannick Biliec
Secrétaire CGT Educ'action 91

Lycée Paul Belmondo : assez de souffrance au travail !

Depuis 4 ans la situation de cet établissement dégénère et perdure, générant de la souffrance au travail pour de nombreux collègues : dysfonctionnements, pressions psychosociales, management rigide et défiance ressenties, autant des facteurs générant instabilité des équipes et climat anxieux. Malgré plusieurs signalements à la médecine du travail, un rendez-vous

avec le DASEN, une lettre à la rectrice, l'intervention d'une médiation extérieure, sans proviseur adjoint à la rentrée, la situation s'est dégradée. Afin d'alerter sur leur situation, un collectif pour un mieux-être au travail du lycée Paul Belmondo, regroupant une trentaine de personnels enseignants, s'est constitué. Jeudi 09 septembre 2021, soutenus par la CGT Educ'Action, ils se sont mis en grève et ras-

semblés au lycée, convaincus que seule cette action visible leur permettrait de se faire entendre.

Ayant de nouveau interpellé la rectrice et le DASEN, ils attendent de l'institution des solutions appropriées et rapides afin d'exercer au mieux leur métier dans un climat apaisé et propice à la réussite de leurs élèves.

Yannick Biliec
Secrétaire CGT Educ'action 91

Les sales profs

Obtenir un rendez-vous, pouvoir déposer un dossier, c'est un droit !

Chacun e doit avoir accès au service public, français e ou étranger e

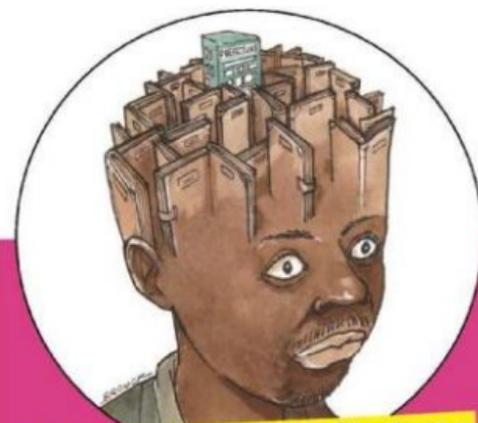
Les préfets doivent ou-

vrir les guichets pour l'accès aux droits.

Un rassemblement s'est tenu le 6 octobre à l'appel du collectif "Bouge ta préf" qui lutte contre la dématérialisation et l'impossibilité pour les étrangers de prendre un ren-

dez-vous, et un **grand meeting** est prévu le **mardi 30 novembre**

à 18h00 à la **Bourse du Travail**, 75 rue Charlot 75003. La CGT éduc'ation de l'académie de Versailles soutient cette mobilisation.



Collectif « Bouge ta préfecture »

Suppression de l'Inspection générale : encore un symptôme d'une conception autoritaire de l'Etat

Le gouvernement juge-t-il utile d'avoir une structure capable d'évaluer ses politiques ? On pouvait en douter après la suppression du Cnesco avec la loi Blanquer. Une nouvelle étape s'ouvre depuis l'envoi le 25 septembre au soir, d'un mail de la cheffe de l'inspection générale. Caroline Pascal qui annonce la suppression de l'Inspection générale en 2023. Le ministère de l'éducation nationale se prive d'un corps d'experts qui était capable de signaler les erreurs et les dysfonctionnement et de conseiller le ministre. Venue de l'Elysée, cette mesure reflète une nouvelle conception de la gestion de l'État par un pouvoir exécutif dont l'autorité doit s'exercer sans limite.

L'Inspection générale de l'éducation nationale est d'abord un organe de contrôle et de conseil. Les inspecteurs généraux (IG) contrôlent et réalisent des rapports sur les sujets souhaités par le cabinet du ministre selon un programme annuel conçu avec la cheffe de service. On sait que JM Blanquer a battu les records de censure de ces rapports, la plupart ne sortant pas des placards du cabinet. Ainsi, en 2019 seulement 8% des rapports ont été rendus publics.

Mais même non publiés, les rapports rendent compte des résultats des politiques mises en place et éclairent les décisions envisagées. Le corps des inspecteurs généraux réunit des experts qui connaissent les dossiers, autrement qu'un ministre de passage et son cabinet, et sont capables d'apporter un conseil indépendant. Ils participent ainsi d'une certaine continuité de l'État au delà des échéances électorales.

La réforme qui est annoncée pour 2023 ne va pas supprimer ces missions. Elle va supprimer ceux qui en sont chargés. A la place des inspecteurs généraux, experts reconnus par leurs pairs, ayant une certaine indépendance parce qu'immovibles, le ministre fera appel à des personnels détachés venus de n'importe quelle administration pour une durée plus ou moins longue. On peut craindre que ces chargés de mission, installés sur un siège éjectable et reconnus par personne d'autre que le ministre, aient beaucoup moins de liberté pour penser et juger les politiques gouvernementales. On peut penser aussi que la continuité des politiques menées par l'État soit beaucoup moins bien assurée et que l'intérêt politicien passe avant l'intérêt de l'État.

Cette décision renvoie à une conception du fonctionnement de l'État tout à fait nouvelle. Dans cette optique, à

chaque alternance politique le haut personnel administratif sera totalement renouvelé à l'image du "spoils system" américain.

Mais cela renvoie aussi à une nouvelle conception du pouvoir. On l'a vue à l'œuvre avec la suppression du Cnesco, inscrite dans la loi Blanquer en 2019. Cet organe d'évaluation de l'École indépendant n'avait plus sa place dans le ministère de l'Éducation nationale dirigé par JM Blanquer. Dans cette conception qui est commune à E Macron et JM Blanquer, l'autorité du gouvernement doit s'exercer sans autre limite que la durée de son mandat. Tout organe indépendant capable de l'entraver doit être éliminé.

Cela va avec la suppression des corps intermédiaires qui a été menée depuis 2017. Dans l'Éducation nationale cela s'est traduit par la suppression du paritarisme et des organes de contrôle : CHSCT, Observatoire de la sécurité des établissements etc. La suppression des inspections générales annonce ce nouvel État où l'autorité de l'exécutif ne connaît plus aucune limite.

ADRESSES UTILES

CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux
"92 000 NANTERRE

cgteducversailles@gmail.com

eluscgtversailles@gmail.com

Tel : 06 40 16 79 39

Co-secrétaires académiques :

Mathieu Moreau
et Frédéric Moreau

Responsable Élus CAPA :

Frédéric Moreau

Permanences téléphoniques

Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques en fonction de nos disponibilités : laissez un message pour être rappelés ou envoyez-nous un courriel (Beaucoup d'informations pratiques et d'actualités sur notre site Internet)

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats 4, place de Touraine

78 000 VERSAILLES

01 39 49 42 50

06 75 36 49 58

cgteducation78@gmail.com

<http://www.cgteduc-yvelines.fr/>

Co-secrétaires départementaux :

Aude Marin La Meslée

Clémence Allaoui

Permanences : Jeudi et vendredi 9 heures 30—18 heures 30

SDEN-CGT 92

La Rotonde 32-34 Avenue des champs Pierreux 92

000 Nanterre

06 31 33 47 55

Premier degré 06 40 58 25 46

Second degré : 06 38 79 32 38

cgteduc92@gmail.com

Site : <http://cgteduc92.ouvaton.org/>

Secrétaires départementaux :

Samuel Serre Maxime Pouvreau

Permanences : Le mercredi matin et le vendredi à partir de 10h00

SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91 034 EVRY CEDEX

09 64 48 48 47

01 60 78 55 43

sdencgt91@gmail.com

Secrétaire départemental :

Yannick Billiec

Permanences : Mardi et jeudi 10h-16h, Mercredi 14 H- 16 H

SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc 95 100 ARGENTEUIL

01 34 10 02 55

06 31 89 74 75

sden-cgt-95@wanadoo.fr

Site : <http://ww.cgteducation95.ouvaton.org>

Secrétaire départemental :

Olivier Delous

Permanences : Jeudi à partir de 10 heures